

[Déclaration relative aux élections européennes et à l'exercice effectif de la citoyenneté des personnes handicapées](#) [1]

À la veille des élections européennes, la CNCDH alerte sur les multiples freins et entraves qui persistent à l'exercice effectif de ces droits :

- des freins matériels : la complexité des démarches (sans aide matérielle ou humaine), la complexité des documents diffusés et des débats, l' "inaccessibilité globale de l'environnement"
- des freins financiers : les personnes handicapées ont très souvent des frais supplémentaires (interprétariat en Langues des signes, besoin de transport, aménagement du poste de travail) dont le financement est parfois supporté par elles-mêmes
- des freins consécutifs aux idées reçues et préjugés relatifs au handicap.

[En savoir plus \(cncdh.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/d%C3%A9claration-relative-aux-%C3%A9lections-europ%C3%A9ennes-et-%C3%A0-l%E2%80%99exercice-effectif-de-la-citoyennet%C3%A9>

[2] <https://www.cncdh.fr/actualite/lexercice-effectif-du-droit-de-vote-et-deligibilite-pour-les-personnes-handicapees-doit>